

# L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET LES TRANSACTIONS TRANSFRONTALIÈRES

CONSIDÉRATIONS POLITIQUES ET  
ADMINISTRATIVES EN MATIÈRE DE TAXE SUR LA  
VALEUR AJOUTÉE POUR LES PAYS AFRICAINS



Une publication de l'ATAF



AFRICAN TAX  
ADMINISTRATION FORUM

FORUM SUR  
L'ADMINISTRATION  
FISCALE AFRICAINE

# **L'économie numérique et les transactions transfrontalières :**

## **Considérations politiques et administratives en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) pour les pays africains**



**AFRICAN TAX  
ADMINISTRATION FORUM**

**FORUM SUR  
L'ADMINISTRATION  
FISCALE AFRICAINE**

**Secrétariat de l'ATAF  
Direction des programmes fiscaux  
Postnet Suite 430  
Private Bag 15, Menlo Park  
Pretoria 0102  
Afrique du Sud**

## Avis de droit d'auteur

---

Les droits d'auteur s'appliquent dans cette publication et dans chaque partie de celle-ci. Cette publication ou toute partie de celle-ci ne peut être reproduite, transmise, transcrite ou autrement stockée ou traduite dans toute langue ou langage informatique, sous toute forme ou par tout moyen, sans l'autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale dotée d'un statut juridique complet et établie, aux termes de la Convention de Vienne sur le droit des traités, le 8 octobre 2012.

Toute reproduction ou adaptation non autorisée de cette publication constituera une violation du droit d'auteur et engagera la responsabilité civile et pénale de son auteur.

## Restrictions relatives à l'utilisation de la publication

---

Les informations contenues dans cette publication constituent des informations privilégiées appartenant à l'ATAF, à tout pays membre de l'ATAF et à ses filiales. Ces informations sont fournies à titre confidentiel, étant entendu qu'elles ne seront pas, sans l'autorisation écrite préalable de l'ATAF, utilisées à des fins autres que celles prévues

## Avertissement

---

Différentes autorités fiscales administrent les systèmes fiscaux dans des environnements différents. Les juridictions ont des politiques, des cadres législatifs, des cultures et des pratiques variés. Il ne serait donc pas possible d'appliquer une approche standard pour toutes les administrations fiscales en Afrique et au-delà. Les administrateurs fiscaux et les décideurs politiques doivent garder cela à l'esprit lorsqu'ils interprètent les présentes lignes directrices sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Il faut toujours veiller, lorsqu'on examine les pratiques d'un pays, à tenir pleinement compte des facteurs complexes qui façonnent une approche spécifique.

# Table des matières

---

■	Acronymes.....	1
■	1. Introduction.....	2
■	2. Types de transactions.....	2
■	3. Opportunités et risques.....	3

---

■	4. Implications fiscales.....	3
■	5. Marché numérique /Plateformes d'intermédiation.....	15
■	6. Contrôles de conformité, audit et enquête.....	17

---

■	7. Prochaines étapes pour les pays africains.....	24
■	8. Conclusion.....	27

---

■	Annexe 1.....	28
■	Annexe 2.....	30
■	Annexe 3.....	33
■	Annexe 4.....	34